

AVIS N° 006-2022 / DC/BR / DG

TPBF 6,50% 2017-2027

**Paiement des intérêts semestriels et
Remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des Teneurs de Comptes-Conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Burkina-Faso procédera, le 31 janvier 2022, au paiement des intérêts semestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « TPBF 6,50% 2017-2027 » pour un montant global net d'impôt de **10 624 784 295 FCFA** (Dix milliards six cent vingt-quatre millions sept cent quatre-vingt-quatre mille deux cent quatre-vingt-quinze FCFA).

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : CORIS BOURSE : 1474 Av. Dr Kwamé N'Krumah - 01 BP : 6585 Ouagadougou 01 - Burkina Faso. Tel : (226) 25 33 14 85. Email : corisbourse@coris-bourse.com.

Fait à Abidjan, le 17 janvier 2022

Le Directeur Général

LE DIRECTEUR
GENERAL
Dépositaire BR - Banque de Règlement
Afrique de l'Ouest UEMOA

Dr. Edoh Kossi AMENOUNVE